

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU**



26 mai 2015

Etaient présents : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, Mme COLSON Caroline, M. EGIZII Marc, Mmes GROSSE Sabine, HAEFFNER Nicole, M. HOERR Thierry, Mme HUMMEL Jeannine, M. KLEIBER Jean-Georges, Mme KLIPFEL Aline, M. KOEBEL Jean-Claude, Mmes KREMSEY Corine, LOGEL Clothilde, M. MATHIAS Jean-Charles, Mmes PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie, MM. PRINTZ Stéphane, RIBREUX Jérôme, Mme RIMELEN Marie-France, MM. SAMTMANN Sébastien, WEISS Adrien

Absents excusés : Mme BRAYE Brigitte, (procuration à M. MATHIAS), M. MOSSER Laurent (procuration à Mme KLIPFEL), Mmes MUCKENSTURM Christiane (procuration à Mme RIMELEN), PFEIFFER Catherine (procuration à Mme COLSON), MM. PINHEIRO Sébastien, WACKENHEIM Hubert

1) DÉNOMINATION GROUPE SCOLAIRE

Le conseil municipal DÉNOMME le projet scolaire : Ecole élémentaire.

2) FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2015 : FEU D'ARTIFICE

Le conseil municipal DÉCIDE de présenter un spectacle pyrotechnique le 13 juillet.

3) ADHÉSION À LA FUTURE AGENCE TECHNIQUE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE EN TANT QUE MEMBRE FONDATEUR – APPROBATION DES STATUTS, DEMANDE DE CRÉATION DE L'ATIP À M. LE PRÉFET, DÉSIGNATION DES ÉLECTEURS

Le conseil municipal DÉCIDE d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte – Agence Territoriale d'Ingénierie Publique – en tant que membre fondateur, dans les conditions fixées par les statuts.

4) RÉDUCTION DU PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SAUER/EBERBACH

Le conseil municipal :

- › DIT que le retrait n'entraîne aucune conséquence en termes de répartition patrimoniale et financière,
- › DIT qu'il n'y a donc pas lieu de fixer les modalités de répartition spécifique dans le cadre du retrait de la commune de Roeschwoog,
- › AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

5) COURTS DE TENNIS EXTÉRIEURS : GRATUITÉ

Le conseil municipal DÉCIDE d'octroyer la gratuité de la location des installations extérieures de tennis pour 2014 et 2015.

6) BAPTÊME DU STADE MUNICIPAL

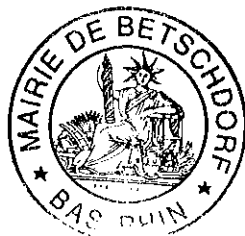
Le conseil municipal DÉCIDE de dénommer le stade municipal "Stade Charles GOETZMANN"

7) ALEF PÉRISCOLAIRE : GRATUITÉ DE L'ESCAL

Le conseil municipal DÉCIDE d'octroyer la gratuité du gymnase des chênes de l'ESCAL à l'ALEF à l'occasion de la fête de fin d'année du périscolaire du 29 juin 2015.

8) ASSOCIATION MAIL : GRATUITÉ DE L'ESCAL

Le conseil municipal DÉCIDE d'octroyer la gratuité du gymnase des platanes de l'ESCAL à l'association MAIL à l'occasion du spectacle de fin de session du Centre de loisirs du 31 juillet 2015.



Le Maire,
Adrien WEISS